

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR À L'APPUI D'UNE DEMANDE  
D'INTÉGRATION AU BARREAU DE LYON  
- ARTICLE 98-8 -**

Article 98.8

Modifié par Décret n°2012-441 du 3 Avril 2012 - art. 6.

Sont dispensés de la formation théorique et pratique et du certificat d'aptitude à la profession d'avocat :

8° Les collaborateurs de député ou assistants de sénateur justifiant avoir exercé une activité juridique à titre principal avec le statut de cadre pendant au moins huit ans dans ces fonctions.

- Demande motivée formulée par écrit adressée au Bâtonnier en exercice.
  - Demande d'admission à la Prestation de Serment adressée au Bâtonnier en exercice.
  - Attestation sur l'honneur (*ci-jointe à compléter*).
  - Deux photographies d'identité couleur.
  - Une copie de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité.
  - Une copie intégrale de votre acte de naissance de moins de trois mois.
  - Pour les personnes nées à l'étranger, un certificat de nationalité de moins de trois mois au moment de la Prestation de Serment.
  - Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois au moment de la Prestation de Serment (*casier judiciaire national – 107, rue du Landreau – 44079 NANTES cedex 01*).
  - Copie certifiée conforme par vos soins du diplôme de Maîtrise en Droit.
- ⇒ **tous justificatifs concernant votre expérience professionnelle** : (Attestation de l'employeur décrivant votre activité exacte, copie de la totalité des bulletins de salaires, copie du/des contrats de travail et des avenants, justificatifs de votre activité juridique).
- ⇒ **organigramme**.
- ⇒ **mémoire sur les principales affaires traitées** (2/3 pages).
- ⇒ **notice indiquant une journée type (fonctions exercées à titre principal et accessoire, formations, position hiérarchique, fonctionnement du service)**.
- ⇒ **curriculum vitae détaillant votre cursus professionnel, votre parcours et les motifs de votre choix de carrière initial ainsi que l'évolution de votre carrière, et votre avenir**.
- Frais de gestion de dossier : selon appel ci-joint en un chèque bancaire libellé au nom de l'Ordre des Avocats au Barreau de LYON.